



**HAL**  
open science

## Du métalangage chez Damourette et Pichon?

Michel Arrivé

► **To cite this version:**

Michel Arrivé. Du métalangage chez Damourette et Pichon?. Michel Arrivé, Valelia Muni Toke, Claudine Normand. De la grammaire à l'inconscient, dans les traces de Damourette et Pichon., Lambert-Lucas., pp.223-232, 2010. halshs-00821235

**HAL Id: halshs-00821235**

**<https://shs.hal.science/halshs-00821235>**

Submitted on 8 May 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## DU MÉTALANGAGE CHEZ DAMOURETTE ET PICHON ?

Dans le titre de ma communication, « Du métalangage chez Damourette et Pichon<sup>1</sup> ? », le *du* initial est l'article partitif, et non, comme on pourrait le penser, l'article défini *le* contracté avec la préposition *de*, qui aurait le sens traditionnel du *de* latin, « au sujet de ». Quant au point d'interrogation final, il porte sur la totalité du syntagme constitué par le titre. La question qu'il révèle n'est autre que celle de l'existence du métalangage dans la réflexion de DP. Le titre peut donc se développer sous la forme : « Y a-t-il du métalangage chez Damourette et Pichon ? »

À cette question une réponse semble s'imposer de façon immédiate. C'est une réponse affirmative : oui, bien sûr, il y a du métalangage chez DP. Comment n'y en aurait-il pas dans un ouvrage qui affiche comme titre *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française* ? Ce titre comporte, au moins, trois mots métalinguistiques, à commencer par le mot *mot*, prototype des mots métalinguistiques, suivi des mots *grammaire* et *langue*. On peut leur ajouter le mot *pensée*. La pensée, dans la réflexion de DP, est en si étroite connexion avec le langage que son nom relève aussi du métalangage, à supposer, bien sûr, qu'il y en ait.

Nul lieu, à vrai dire, de s'étonner de cette présence du métalangage : comme toute réflexion grammaticale ou, plus généralement, linguistique, la réflexion de DP est, par essence, métalinguistique.

Si on pouvait distinguer des degrés dans la *métalinguisticité* – ce n'est plus un néologisme – d'un texte, on pourrait même être tenté de dire que l'*Essai* est au plus haut point métalinguistique. Il suffit de feuilleter l'ouvrage pour y voir proliférer la terminologie métalinguistique apparemment la plus débridée, même si on s'aperçoit, ensuite, qu'elle est au contraire parfaitement raisonnée. Le *Glossaire des termes spéciaux ou de sens spécial utilisés dans l'ouvrage* ne comporte pas moins de 299 articles, de *aaptique* à *zeugme*, bien que certains termes, « expliqués dans le passage où ils ont été employés », n'y figurent pas ! Cette prolifération a découragé ou irrité de nombreux lecteurs : on a là-dessus d'innombrables témoignages.

Naturellement, cette pratique du métalangage s'accompagne d'une réflexion très aiguë de la part de DP : ce sera, dans quelques instants, le sujet central de ma communication. Toutefois, si j'ai bien lu, ils n'utilisent jamais le terme *métalangage*. Il n'avait pourtant rien pour les intimider : ils utilisent sans hésitation des préfixés en *méta-* d'apparence au moins aussi pittoresque et pédantesque, par exemple, dans le chapitre sur la *sexuiseemblance*, les adjectifs *métandrique*, *métarrhénique* et *métanthropique*, empruntés au livre de Lucien

---

<sup>1</sup> Désormais : DP.

Adam sur le genre. Dans ces adjectifs, le préfixe *méta-* – qui ne figure pas dans le *Glossaire* – a toutefois une valeur différente de celle qu’il prend dans *métalangage* : il marque l’opposition d’un ensemble de notions à une notion unique.

Cette absence du mot *métalangage* s’explique par une raison historique évidente : le nom *métalangage* est apparu pendant les années 1930 dans des univers culturels éloignés de ceux auxquels DP avaient commodément accès. Son introduction en linguistique, par les soins de Hjelmslev avant Jakobson, ne s’est faite qu’à l’extrême fin des années 1930 et au début des années 1940, à un moment où DP se préparaient à abandonner, en même temps que ce bas monde, la réflexion linguistique.

En somme, il semble bien il y ait du métalangage chez Damourette et Pichon. On peut même se hasarder à ajouter qu’il y en a beaucoup, plus, s’il est possible de quantifier ce phénomène, que dans la plupart des autres ouvrages linguistiques.

\*  
\* \*

Dois-je interrompre en ce point ma communication ? Peut-être pas. Pratiquer le métalangage, ce n’est pas forcément postuler qu’il existe. C’est du moins la proposition que je vais maintenant soumettre à l’examen.

En commençant par réfléchir sur le point suivant : dire qu’il y a du métalangage dans une réflexion, qu’est-ce à dire ? Dans un premier temps, c’est dire que les auteurs de cette réflexion pratiquent le métalangage. C’est en effet ce que font DP, comme ne peut éviter de le faire aucun linguiste, ni même, à vrai dire, aucun sujet parlant, qu’il soit ou non linguiste. Car la pratique du métalangage est une constante de la pratique la plus quotidienne du langage.

En ce point doivent être posées deux questions :

1. La première consiste à se demander ce qui, du métalangage, est pratiqué par les sujets parlants, et notamment par les linguistes, parmi lesquels DP. Il faut ici poser une distinction qui, bien que déjà ancienne – elle remonte, sauf erreur, au livre de Josette Rey-Debove sur *Le métalangage*, en 1978 – est souvent oubliée : c’est celle qui oppose, au sein du métalangage, le métadiscours à l’éventuelle métalangue. Rien d’étonnant, à vrai dire, dans cette distinction : pourquoi diable le métalangage serait-il d’emblée privé de la structure qui affecte le langage, où s’opposent, selon les terminologies, la *langue*, le *système*, la *structure*, d’un côté, et, de l’autre, le *discours*, la *parole*, le *procès* ? Toutefois, le parallélisme des deux structures n’est pas une évidence : n’est-il pas possible de concevoir un *métadiscours* non, certes, dépourvu de système, mais recourant à titre de système à celui du langage-

objet ? C'est sans doute l'un des moyens d'aborder en linguiste le problème posé par la mise en cause lacanienne de l'existence du métalangage.

2. La seconde question consiste à se demander si les différentes composantes du langage sont atteintes de la même façon par le métalangage. Je me limiterai ici à deux composantes : la structure morphologique – dans la terminologie DP le « système taxiématique » – et la composante lexicale – soit, chez DP, l'« inventaire sémiématique ». Je laisserai de côté les composantes phonologique et syntagmatique. Dans ces conditions, la question se formule ainsi : les éléments taxiématiques (morphologiques) et les éléments sémiématiques (lexicaux) d'une langue sont-ils affectés de la même façon par le métalangage ? Cette question n'est pas posée de façon explicite par DP. Mais une analyse attentive de leur texte montre que, sans la poser, ils lui donnent une réponse totalement explicite.

\*  
\* \*

Après ces préliminaires interrogatifs, il est devenu possible d'entrer dans le vif du sujet.

1. Le premier point à éclairer est l'opposition du *taxième* au *sémième*, certes bien connue de tous les lecteurs de *l'Essai*. Il est cependant indispensable de la rappeler, pour la raison indiquée plus haut : il n'est pas impossible que *taxièmes* et *sémièmes* soient affectés de façon différente par le métalangage.

Comme l'indique leur suffixe commun de forme *-ème*, *taxièmes* et *sémièmes* sont des « idées ». Les *taxièmes* sont celles de ces « idées » que chaque langue « a dégagées comme essentielles à la construction du discours et comme ayant, par là, une valeur très générale et très différente de celles de toutes les autres idées » (I : 79). « Les taxièmes paraîtront si essentiels à la langue considérée qu'elle en fera comme des repères par rapport auxquels le contenu du discours devra être exactement défini » (*ibid.*).

Quant aux sémièmes, ce sont « les idées qui, dans une langue donnée, n'ont pas été choisies comme taxièmes ». Opposition de type saussurien, présentée sous une forme strictement « différentielle et négative »,

À cette distinction il faut en ajouter une autre, non moins importante, bien qu'elle soit formulée, en un autre point de *l'Essai*, sous une forme non explicitement oppositive. C'est en effet à propos des taxièmes que se formule l'assertion suivante, dès les premières lignes de *l'Essai*, à un moment où le terme de *taxième* n'a pas encore été introduit. Mais c'est bien de ces « idées » qui recevront, 60 pages

plus bas, le nom de *taxièmes* qu'il est dit, dès la page 11, qu'« elles sont loin d'être toutes conscientes ». Immédiatement après les auteurs s'expriment de façon plus hardie :

Nous nous sommes précisément efforcés, depuis 1911, d'extraire du grand nombre de faits que nous avons colligés, l'essence de ces notions générales inconscientes sur lesquelles repose toute la texture du français ; et nous pouvons dire en somme que, pour nous, le principal travail du grammairien est d'amener à la conscience les notions directrices d'après lesquelles une nation ordonne et règle inconsciemment sa pensée (I :11).

Peu après survient la formule décisive qui fait apparaître la notion non encore définie de *taxième* :

La tâche du grammairien est d'amener en entier dans le champ de la conscience le système taxiématique qui baigne en grande partie dans l'inconscient (I :15).

On est ici au cœur de la pensée de DP. La *nation* a été substituée à la *langue* comme sujet du choix opéré parmi les « idées » pour en faire des *taxièmes* ou les laisser à l'état de *sémièmes*. Quant à la métaphore portée par le verbe *baigner*, elle laisse entendre que le système taxiématique donne, nécessairement en creux, sa forme à l'inconscient, en sorte que, littéralement, celui-ci est formé par le langage. On aperçoit la relation entre cette conception et celle qui, une trentaine d'années plus tard, sera formulée par Lacan sous la forme de « l'inconscient structuré comme un langage ». *Par le langage*, d'un côté, *comme un langage*, de l'autre : les deux réflexions ont des points communs, mais elles ne se confondent pas.

Ainsi, les *taxièmes* baignent dans l'inconscient. Ce n'est pas dit des *sémièmes*. C'est sans doute qu'ils relèvent du conscient.

Il n'est pas impossible que cette différence de statut entre *taxièmes*, inconscients, et *sémièmes*, conscients, ait un effet sur la façon dont ils sont affectés par le métalangage.

2. Après l'opposition des *taxièmes* aux *sémièmes*, il faut poser la notion de *répartitoire*. Comme il arrive parfois chez DP, cette notion est introduite en deux temps, ce qui risque de générer des ambiguïtés. Il convient d'essayer de les lever.
  - 2.1. Dans un premier temps, les répartitoires affectent, de façon interne, chaque classe de *taxièmes*. *Répartitoire* est donc, dans ce premier sens, le nom que DP donnent aux « systèmes de classement qui affectent chaque *taxième* ou groupe de *taxièmes* ». Dans leur grande bonté, ils consentent à donner des exemples de répartitoires dans la terminologie la plus traditionnelle : « Le nombre, le genre,

la voix, la personne, etc., sont des répartitoires que l'on retrouve dans un grand nombre de langues anciennes ou modernes » (I : 83).

- 2.2. Dans un second temps, la notion de *répartitoire* est utilisée pour désigner les oppositions qui se situent non plus au sein de chaque taxième, mais entre les différents types de taxîmes. Ce second type de répartitoire prend le nom de *catégorie*. DP cessent ici pour leurs exemples d'utiliser la terminologie traditionnelle. Cependant leur terminologie rencontre, sur deux points, l'appareil de la tradition, en sorte que les exemples font immédiatement comprendre les types d'éléments qui sont visés par le répartitoire de catégorie : il y a deux « catégories centrales », le « factif », qui « marque les phénomènes », et le « substantif », « qui exprime les substances », et deux catégories « juvantes », l'« adjectif », qui exprime « les qualités applicables aux substances » et l'« affonctif », qui exprime les qualités applicables aux phénomènes » (I : 88). Ainsi, le répartitoire de catégorie correspond pour une part – mais pour une part seulement – à la distinction traditionnelle des « parties du discours ».

### 3 Le problème de la définition des catégories.

Il est posé par les deux grammairiens en deux temps, sous des formes totalement différentes :

- 3.1 Dans un premier temps, ils confèrent aux quatre catégories identifiées des définitions de caractère sémantico-logique, qui s'appuient notamment sur Kant, explicitement allégué par DP. Pour les deux catégories qui reçoivent des noms présents dans la terminologie classique, ces premières définitions fournies par DP sont très voisines de celles qu'on trouve dans les traités du XVIIIème et du XIXème siècle. Elles sont également assez voisines de celles de Viggo Brøndal dans *Les parties du discours*, ouvrage qui date de 1928, mais en danois, et n'a été traduit en français qu'en 1948<sup>2</sup> :

On appelle substantif un terme représentant un concept (I : 89). [*Le concept a été préalablement défini comme une substance*, MA].

On appelle adjectif un terme représentant une qualité applicable à une substance (I :90)

---

<sup>2</sup> Compte tenu de ces dates, il est peu probable que Damourette ni Pichon aient pu lire le livre de Brøndal. Dans la notice nécrologique qu'il lui consacre en 1940-41, Brøndal est très élogieux à l'égard de Pichon, mais fait de lourdes réserves sur la théorie des « parties du discours » mise en place dans *l'Essai*. Il semble que le linguiste danois n'ait jeté qu'un coup d'œil fugitif sur les longs chapitres consacrés à ce problème dans le t. 1.

Les catégories de taxèmes sont définies par la « représentation » qu'elles fournissent aux très anciennes notions de *substance* et de *qualité*, qui, au-delà de Kant, remontent à Aristote, comme le rappelle Benveniste dans son illustre article de 1958.

Quant aux deux catégories pourvues de noms néologiques, elles reçoivent des définitions du même type :

Nous définirons donc le factif [en gros, mais vraiment en très gros, le verbe] : un terme ayant la pleine puissance de poser un fait comme existant (I :76)

On appelle affonctif [en gros, mais vraiment en très gros, l'adverbe] un terme représentant une modalité s'appliquant à l'agencement des termes linguistiques entre eux (I :90)

On croit en ce point en avoir terminé avec le problème de la définition des catégories. Il n'en est rien : c'est précisément à ce moment que survient une première catastrophe, inattendue, certes, pour le lecteur moyen, mais accueillie avec une grande sérénité par les deux auteurs. C'est le second temps annoncé de la définition des catégories.

### 3.2 Ça commence en sourdine :

Nous nous sommes efforcés de donner ci-dessus des catégories les définitions les plus adéquates possibles. Néanmoins il importe de remarquer que la forme habituelle des définitions, précisément en ce qu'elle ne définit que des substantifs, ne convient qu'aux substances (I : 90)

Les catégories autres que les substantifs sont donc inaptes à recevoir une définition centrée autour d'un substantif :

Chacune [des catégories autres que la substantive] ne saurait être définie que par un terme lui appartenant, l'adjective par un adjectif, l'affonctive par un affonctif, la factive par un factif (I : 91)

Cette assertion en présuppose une autre, plus générale, et qui se formule ainsi : « Il n'y a pas de métalangage disposant d'une structure différente de celle du langage-objet qu'il prend en charge ». En tout cas il n'y a pas de tel métalangage pour ces objets linguistiques spécifiques que sont les taxèmes. Il n'y a pas de séparation possible entre l'élément taxématique du langage-objet et

l'élément du métalangage (s'il continue à exister) qu'on emploie pour le décrire.

On aura remarqué que j'ai augmenté la formule lacanienne d'une précision. Mais au moment même où je formulais cette précision je me suis posé la question de savoir si un métalangage entièrement conforme dans sa structure au langage-objet persistait dans son essence de métalangage, et ne se ramenait pas à un simple métadiscours. Or c'est bien un tel métalangage que postulent DP en exigeant l'identité de catégorie entre les éléments du langage décrit et ceux du langage décrivant. Sur ce point, leur position est très voisine de celle de Lacan.

Lacan, pourtant lecteur assidu de DP, ne fait, à ma connaissance, aucune allusion à l'*Essai* dans les nombreuses occurrences de son illustre aphorisme. Mais la position qu'il met en place est totalement compatible avec celle de DP. Ainsi dans ce passage de « L'Étourdit », texte qui date de 1973 :

Car, j'y reviens une fois de plus, « il n'y a pas de métalangage » tel qu'aucune des logiques, à s'intituler de la proposition, puisse s'en faire béquille (qu'à chacune reste son imbécillité) (1973 : 6)

Le jeu de mot systémique sur *béquille* et *imbécillité* est séduisant. Il aurait sans doute amusé et intéressé DP. Quant à l'idée qui est mise sous cette forme ludique, c'est qu'aucune logique, fût-elle de la proposition, ne peut prendre appui sur un métalangage. (voir Arrivé 1986 et 2008)

Nous allons maintenant suivre DP dans leur travail de mise en forme des définitions « homocatégories », j'ose ce néologisme pour parler des définitions qui ne recourent qu'à des termes de même catégorie que l'objet défini. C'est assez plaisant, en même temps que passionnant. Pourtant, cet aspect de la réflexion de DP a, semble-t-il, peu intéressé les commentateurs de l'ouvrage. Je n'ai guère repéré pour y faire allusion que l'article de Portine, dans le n° 124 de *Langages*, qui remonte à 1996, ainsi que la contribution, dans ce volume même, de Dan Savatovski.

### 1. Je commence par le factif.

La définition adéquate comportera donc un verbe impersonnel englobant le terme à définir, « factif » dans sa factivité. Et comme le verbe à sémantisme le plus général est le verbe *faire*, nous arrivons à concevoir que la définition la plus adéquate serait « il fait factif », phrase dans laquelle nous voulons qu'on comprenne le terme *factif*



comme représentant le contenu sémiématique même du verbe auquel il est allié (I : 91).

L'analyse est subtile et difficile à suivre. Elle présente même les apparences de l'autocontradiction. En même temps en effet qu'ils répètent la nécessité d'un factif comme centre de la définition catégorielle du factif, DP nous disent avec une grande tranquillité qu'ils entendent faire représenter le contenu du verbe *faire* – celui auquel est allié le substantif *factif* – par un substantif, précisément le substantif *factif*. Contradiction, dira-t-on ? Apparemment, on aura raison : comment diable un substantif peut-il représenter un factif ? Mais DP ont une arme secrète : la différence de statut entre les taxièmes et les sémièmes. On l'a vu tout à l'heure : les taxièmes relèvent de l'inconscient, les sémièmes se situent dans le conscient. C'est ce qui explique que la catégorie taxiématique du factif soit inapte à recevoir une définition utilisant une autre catégorie, alors que le sémième *faire* supporte d'être représenté par le substantif *factif*.

En somme, DP admettent la possibilité d'un métalangage de plein exercice, avec divergence de catégorie entre les objets définis et les termes définissants, mais seulement pour les sémièmes. Ils récusent cette possibilité pour les taxièmes. Mon hypothèse est que cette différence de statut à l'égard du métalangage tient au fait que les taxièmes sont inconscients, alors que les sémièmes relèvent du conscient.

On peut, en ce point, resonger à l'aphorisme lacanien « il n'y a pas de métalangage ». Et se demander de quel langage il est dit qu'il n'y a pas de métalangage. Non sans rappeler une évidence : dire qu'il n'y a pas de métalangage, c'est dire en même temps qu'il n'y a pas de langage-objet. Ce langage unique, ni langage-objet, ni métalangage, ce ne peut, à mon sens, être que le langage comme quoi est structuré l'inconscient. On commence sans doute à entrevoir les relations qui, sur ce point, se tissent entre DP et Lacan. Il me semble qu'elles sont confortées si on songe à comparer deux textes. Le premier est le segment de « L'Étourdit » cité plus haut : Lacan y marquait l'impossibilité pour toute logique de se faire béquille d'un métalangage. DP campent sur des positions assez proches. C'est ce que semble suggérer le texte suivant, qui constitue la conclusion du passage qui a comme résultat de mettre en cause la possibilité d'un métalangage formellement distinct du langage-objet :

Ces considérations ont une portée singulière, car en ne considérant que des substances, c'est-à-dire de la pensée en arrêt, on négligerait les éléments vivants de la pensée au travail. Nous touchons là du doigt une vérité qui ressortira de toutes les pages de cet ouvrage : que toute

logique non rigoureusement moulée sur la grammaire est une logique fautive, artificielle autant que stérile. ( I : 92)

S'ils retiennent la formule « il fait factif » comme définition pleinement adéquate de la catégorie du factif, DP le font, toutefois, sans tranquillité. Ils s'interrogent en effet sur la présence dans cette définition voulue homocatégorielle, c'est-à-dire comportant uniquement du factif pour le factif, de deux éléments apparemment substantivaux *il* et *faktif*. Ils s'expliquent de la façon suivante :

- 1.1. Le *il* n'est pas un authentique substantif, mais « le simple exposant de la réalité du fait, comme est *il* dans *il pleut* » ( I : 91)
  - 1.2. Quant à l'élément *faktif*, il n'a lui aussi que les apparences de la substantivité : « Il représente [non une substance] mais le contenu sémiématique même du verbe auquel il est allié » (*ibid.*) Il n'est donc pas un authentique substantif, mais la simple émanation du contenu sémiématique du verbe auquel il se joint.
2. Pour les trois autres catégories, je me contenterai de citer leurs définitions – d'apparence bizarre et de maniement malaisé – et d'en signaler les propriétés :

Le substantif est.  
On est adjectif.  
Ça se passe à l'affonctive.

Pour l'adjectif – je le prends pour exemple – pourquoi avoir choisi *on est adjectif* plutôt que *l'adjectif est tel* ? Parce que « la catégorie de l'adjectif ne peut être sujet ». Il est donc impossible de faire apparaître le nom de cette catégorie comme sujet de la phrase qui prétend la définir : « Force nous est dans une définition se voulant adéquate de lui laisser son rôle d'attribut » ( I : 92). Quant à la présence du « substantif » *on* – car c'en est un pour DP, spécifiquement un « substantif strumental » – et du factif *être*, elle est rendue inévitable par la fonction d'attribut tenue par le terme *adjectif* : point d'attribut sans sujet ni sans verbe attributif.

On vient d'apercevoir la première catastrophe survenue dans l'itinéraire définitionnel de DP. La seconde catastrophe se produit au moment où les auteurs entreprennent de croiser le *répartitoire* des *catégories* avec le répartitoire des *classes*.

Le répartitoire de *catégorie* comporte, on vient de le voir, quatre termes (en dialecte DP, des *physes*). Le répartitoire de *classe* n'en comporte que trois : le *strument*, le *verbe* et le *nom*. Quand on dispose en abscisse les trois classes et en ordonnée les quatre catégories, le tableau obtenu fait apparaître douze cases, qui reçoivent le nom d'*essences logiques*.

La catastrophe annoncée se révèle au moment où les auteurs entreprennent de définir ces douze *essences logiques*. Avec une admirable désinvolture, et un beau mépris des apparences de l'autocontradiction, ils fournissent pour chacune de ces *essences logiques* des définitions qui, nécessairement, reprennent celles qui ont été fournies pour la catégorie et la classe dont la combinaison la génère. On s'aperçoit avec stupeur qu'ils utilisent pour les catégories les définitions traditionnelles dont ils ont à longueur de pages stigmatisé la non pertinence. Je ne prends qu'un exemple : celui de l'*essence logique* qui combine la classe du verbe et la catégorie de l'adjectif. Elle prend le nom attendu d'*adjectif verbal* et correspond au *participe* de la terminologie traditionnelle. Elle reçoit la définition suivante :

On appelle *adjectif verbal* un terme faisant partie d'un vocable syncatégorique, pourvu de puissance nodale, et représentant une qualité sémiématique applicable à un substantif (I : 105)

Qu'on ne s'étonne pas de voir la définition de la classe du verbe formulée sur le mode traditionnel. Car les classes, DP le répètent, sont des classes de sémièmes, et non de taxièmes, et ne sont donc pas atteintes par la critique des définitions propres à les prendre en charge. Mais les catégories sont restées telles qu'elles ont été mises en place dans les chapitres précédents : ce sont bien des catégories de taxièmes, et non de sémièmes. Elles devraient donc donner lieu aux définitions « dynamiques » qui ont été si laborieusement élaborées. Dans l'exemple retenu, la catégorie de l'adjectif devrait faire apparaître sa définition adéquate : « on est adjectif » et non sa définition traditionnelle, non adéquate : « représentant une qualité applicable à un substantif ». Avec une belle indifférence, DP utilisent comme si elle allait de soi la définition dont ils viennent de dénoncer l'inexactitude<sup>3</sup>.

Comment s'explique cette nouvelle catastrophe ? J'entrevois trois possibilités, dont deux me paraissent mauvaises.

1. La première consiste à supposer de la part des auteurs une attitude que je qualifierais de *provocation théorique*. Ils poseraient un point de doctrine, et y renonceraient immédiatement, à seule fin de provoquer leur lecteur. L'hypothèse est peu vraisemblable. DP ont parfois une

---

<sup>3</sup> Si on voulait chicaner, on pourrait remarquer qu'ils ont ajouté l'adjectif *sémiématique* comme s'ils voulaient, contrairement à tout ce qu'ils ont dit précédemment, faire passer les catégories du niveau des taxièmes à celui des sémièmes.

attitude provocatrice, mais, à mon sens, uniquement dans le détail stylistique de l'expression.

2. La deuxième explication ferait intervenir la difficulté technique de faire apparaître les définitions « adéquates » – dans l'exemple choisi, la phrase *on est adjectif* – dans une définition rendue grammaticalement complexe par le fait qu'elle fait intervenir des éléments supplémentaires. Mais DP ne sont pas hommes à se laisser arrêter par une telle difficulté : ils en ont surmonté beaucoup d'autres.
3. La troisième explication est sans doute la bonne. Elle est de caractère théorique. Par la mise en place des définitions adéquates, puis par leur abandon impromptu, DP posent successivement deux points de théorie :
  - 3.1. Le métalangage en tant que structure indépendante et surplombante par rapport au langage objet n'a pas de légitimité – ni, de ce fait, d'existence possible – à l'égard de ceux des objets linguistiques – nommément les taxèmes – qui se situent au niveau de l'inconscient. C'est évidemment ce qui est signifié par la longue réflexion sur les définitions adéquates.
  - 3.2. En dépit de l'inexistence théorique du métalangage, il reste possible d'en pratiquer la composante discursive : le métadiscours. C'est ce qui est marqué, quoique silencieusement, par l'abandon des définitions adéquates et le retour non dit aux définitions traditionnelles.

Il serait possible de donner des prolongements à ce début de réflexion dans plusieurs directions. J'en aperçois d'abord du côté des relations entre la réflexion des deux grammairiens et celle de Lacan. On a à mon sens peu remarqué – Élisabeth Roudinesco, par une brève remarque dans son article de 1980, fait exception – cet aspect des convergences entre Lacan et DP. J'entrevois également des prolongements possibles du côté de la théorie des métalangages, pour laquelle la réflexion de DP a été trop rarement utilisée.

## BIBLIOGRAPHIE

- Adam, Lucien, *Le genre dans les diverses langues*, Paris, 1883.  
Arrivé, Michel, *Linguistique et psychanalyse*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1986.  
Arrivé, Michel, *Le linguiste et l'inconscient*, Paris, PUF, 2008.

- Benveniste, Émile, « Catégories de pensée et catégories de langue », *Les études philosophiques*, 4, 1958, puis *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966, pp. 63-74.
- Brøndal, Viggo, *Les parties du discours, Partes orationis, Essai sur les catégories linguistiques*, traduction française par Pierre Naert, Copenhague, Einar Munksgaard, 1948.
- Brøndal, Viggo, « Édouard Pichon » (notice nécrologique), *Acta linguistica*, Vol. 2, 1940-1941, puis *Fenestra, Saussurean study* n° 4, Gakushuin University, p. 45.
- Damourette, J. et Pichon, É., *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française. 1911-1927*, tome premier, Paris, Éditions d'Artrey, sd [1930], puis 1968.
- Damourette, J. et Pichon, É., [en réalité Yvon, Henry] *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française. Glossaire des termes spéciaux ou de sens spécial utilisés dans l'ouvrage*, un fascicule de 16 pages, Paris, Éditions d'Artrey, sd. [1950].
- Lacan, Jacques, « L'étourdit », *Scilicet*, n° 4, 1973, pp. 5-52, puis dans *Autres écrits*, Le Seuil, 2001, pp. 449-495.
- Portine, Henri, « Représentation de la diversité des sens et des chaînons dans l'EGLF de Damourette et Pichon : le cas de *comme* », *Langages*, 124, décembre 1996, pp 85-112.
- Rey-Debove, Josette, *Le métalangage*, Paris, Le Robert, 1978, puis Armand Colin, 1997.
- Roudinesco, Élisabeth, « Monsieur Pichon devant la famille », *Confrontations*, Cahier 3, printemps 1980, pp. 209-224.
- Savatovski, Dan, « Grammaire nationale et barbarie : la terminologie de Damourette et Pichon », dans ce volume.

